



Canada - China Legislative Association  
Association législative Canada - Chine



Canada - Japan Inter-Parliamentary Group  
Groupe interparlementaire Canada - Japon

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
à la 28<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation  
interparlementaire de l'ANASE (OIA)**

**Association législative Canada-Chine  
et le Groupe interparlementaire Canada-Japon**

**Kuala Lumpur, Malysie**

**du 18 au août 24, 2007**

# Rapport

## Sur la participation à la 28<sup>e</sup> assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA)

L'Organisation interparlementaire de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (OIA) a tenu sa 28<sup>e</sup> assemblée générale du 18 au 24 août 2007, à Kuala Lumpur, en Malaisie. Le Parlement canadien, qui a le statut de pays observateur au sein de l'ANASE, a envoyé à cette assemblée une délégation mixte composée de représentants du Groupe interparlementaire Canada et de l'Association législative Canada-Chine. L'Association législative Canada-Chine était représentée par l'honorable sénateur Joseph A. Day, et le Groupe interparlementaire Canada-Japon, par l'honorable sénateur Terry Stratton. Le secrétaire de la délégation était M. Rémi Bourgault.

Accueillir la 28<sup>e</sup> assemblée générale de l'OIA a constitué un double honneur pour la Malaisie puisque l'assemblée coïncidait avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du pays et le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'AIPO.

### Activités de la conférence

La délégation canadienne a participé à la première séance plénière, qui a commencé par des allocutions de Son Excellence Tan Sri Dato' Seri DiRaja Ramli Ngah Talib, président de l'ANASE, et de l'honorable Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, premier ministre de la Malaisie. Ont suivi des allocutions des chefs de délégation des huit pays membres de l'ANASE (à savoir, le Royaume du Cambodge, la République d'Indonésie, la République démocratique populaire lao, la République des Philippines, la République de Singapour, le Royaume de Thaïlande, la République socialistes du Vietnam et la Malaisie) ainsi que des deux pays observateurs de l'AIPO (Brunei Darussalam et l'Union du Myanmar).

Plus tard, durant la première séance plénière, des allocutions ont été prononcées par les chefs de délégation des pays observateurs (à savoir, l'Australie, le Canada, la République populaire de Chine, le Parlement européen, le Japon, la République de Corée et la Fédération de Russie). L'honorable sénateur Joseph A. Day a prononcé, au nom de la délégation canadienne, une allocution dont le texte figure à l'annexe A.

Le deuxième jour de la conférence, les délégués canadiens ont assisté, à titre d'observateurs, aux réunions convoquées par les délégués des pays membres de l'ANASE pour les comités suivants : le Comité des questions politiques, le Comité des questions économiques, le Comité des questions sociales et le Comité des questions organisationnelles.

Des réunions de discussion ont ensuite été convoquées avec chacune des délégations d'observateurs. Les délégués canadiens se sont réunis avec leurs homologues des pays de l'ANASE pour discuter d'un large éventail de questions. L'ordre du jour des réunions comprenait les sujets suivants :

1. Les questions liées à la politique et à la sécurité
2. La coopération économique et commerciale

3. Les questions environnementales
4. La coopération en matière de développement et la percée du cycle de Doha de l'OMC
5. Les échanges parlementaires entre les pays membres de l'ANASE et les pays observateurs

La discussion a été présidée par l'honorable DATUK HJ. MD. ALWIBIN HJ. CHE AHMAD, membre de la Chambre de représentants du Parlement de Malaisie. Son rapport résumant les principaux sujets discutés a été présenté durant la deuxième séance plénière et figure à l'annexe B.

Enfin, la délégation canadienne a participé à la deuxième séance plénière, qui s'est tenue le dernier jour de la conférence. Pendant cette séance, tous les rapports des comités et des séances de discussion des observateurs ont été présentés et adoptés par l'assemblée plénière.

La 29<sup>e</sup> assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA) se tiendra à Singapour au mois d'août 2008.

#### Conclusion

La délégation estime que sa participation à la conférence l'a aidée à mieux comprendre les questions auxquelles sont confrontés les pays membres de l'ANASE. Le temps passé avec leurs collègues de l'ANASE a constitué une excellente occasion pour les parlementaires canadiens de nouer de meilleures relations bilatérales et multilatérales avec les pays de l'Asie du Sud-Est et de les renforcer.

Enfin, la délégation voudrait remercier le personnel du haut-commissariat canadien en Malaisie de l'aide qu'il lui a accordée dans la planification de la visite. La délégation remercie en outre M. David G. Summers, le haut-commissaire canadien en Malaisie, de sa disponibilité et de son hospitalité durant sa visite.

Respectueusement soumis,

---

L'honorable Joseph Day, sénateur  
Coprésident  
Association législative Canada-Chine

---

L'honorable Marie-P. Poulin, sénatrice  
Coprésidente  
Association législative Canada-Japon

---

M. Bob Mills, député  
Coprésident  
Association législative Canada-Chine

---

L'honorable Bryon Wilfert, c. p., député  
Coprésident  
Association législative Canada-Japon



**ANNEXE A**  
**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR L'HONORABLE JOSEPH A. DAY**  
**CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE**  
**À LA 28<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION**  
**INTERPARLEMENTAIRE DE L'ANASE**  
**À KUALA LUMPUR, EN MALAISIE**  
**LE 20 AOÛT 2007**

Monsieur le président,

Vos Excellences,

Chers collègues

Au nom de mon collègue, le sénateur Terry Stratton, je tiens à souligner que nous nous réjouissons de participer à la 28<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA) à Kuala Lumpur, en Malaisie. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir célébrer avec vous le 30<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'OIA.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de retrouver nos homologues parlementaires de l'Asie du Sud-Est. Ces réunions annuelles se veulent une occasion d'en savoir plus sur l'évolution de la situation dans la région et nous permettent d'établir les liens personnels sur lesquels se fondent les bonnes relations.

Chaque année, cette région prend de plus en plus d'importance pour le Canada, la relation avec elle s'étant transformée en un partenariat commercial et économique florissant. En effet, les échanges commerciaux bilatéraux du Canada avec les pays membres de l'ANASE s'élèvent maintenant à plus de 12 milliards de dollars canadiens par année.

Parallèlement, près d'un million d'immigrants provenant des pays membres de l'ANASE ont élu domicile au Canada et plus de 2 000 étudiants de l'Asie du Sud-Est viennent étudier au Canada chaque année.

L'augmentation des échanges de personnes, de biens et de services entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est s'est traduite par une collaboration accrue dans un vaste éventail de secteurs. En plus de partager un certain nombre de préoccupations à l'égard du système de commerce international, nous avons des intérêts communs dans les secteurs de la sécurité, de l'environnement, du développement durable et de la coopération en matière d'information et de technologie.

L'intervention du Canada à la suite du tsunami dévastateur de décembre 2004 constitue le meilleur exemple du partenariat entre le Canada et l'Asie du Sud-Est. Dans le cadre de cette intervention, le gouvernement canadien a contribué pour 425 millions de dollars canadiens destinés à l'aide aux sinistrés et aux efforts de rétablissement et de reconstruction, y compris un montant de 213 millions de dollars canadiens comme contribution égale aux dons faits par la population canadienne.

Plus récemment, après le tremblement de terre de mai 2006 dans l'île de Java, en Indonésie, le Canada a offert 11,5 millions de dollars pour l'aide aux sinistrés et les efforts de rétablissement et de reconstruction dans la région.

Comme vous le savez, les relations du Canada avec l'Asie du Sud-Est se sont amorcées immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, avec nos partenaires du Commonwealth – Brunei Darussalam, la Malaisie et Singapour. En fait, la collaboration canadienne dans la région s'est amorcée dans le cadre du Plan Colombo – l'initiative d'aide du Commonwealth au cours des années 1950. De plus, au cours des années 1950 et 1960, le Canada a participé aux réunions de la Commission internationale de contrôle et de supervision au Vietnam, au Laos et au Cambodge.

À la fin des années 1960, l'Asie du Sud-Est – et notamment l'Indonésie – est devenue un bénéficiaire prioritaire de l'aide canadienne. Nos échanges avec la région se sont intensifiés au cours de cette période-là; puis, en 1974, le Canada a amorcé des relations avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le Canada est devenu un partenaire de dialogue de l'ANASE en 1977.

Aujourd'hui, ce dialogue se déroule à l'échelon ministériel par le truchement de la Conférence postministérielle de l'ANASE et du Forum régional de l'ANASE. De plus, à l'échelon des hauts fonctionnaires, le Canada utilise deux mécanismes de dialogue – la Réunion des hauts fonctionnaires du Dialogue ANASE-Canada et une réunion des hauts fonctionnaires chargés de l'économie.

Les parlementaires ont aussi un rôle à jouer en vue de favoriser la coopération entre le Canada et l'ANASE. Au moyen de réunions comme celle d'aujourd'hui, nous nous tenons au courant de l'évolution de la situation dans nos pays et nos parlements. En apprenant à mieux nous connaître, nous pouvons nous rapprocher.

Je tiens à souligner que nos fonctions de parlementaires canadiens ne nous permettent pas d'établir des politiques gouvernementales. Toutefois, nous jouons un rôle dans les relations internationales, grâce surtout au travail de nos comités parlementaires. Nos comités mènent des études durant lesquelles ils demandent à des experts et à la population canadienne de leur proposer des idées. Les rapports qui découlent de ces études aident le gouvernement à définir ses politiques et permettent à la population canadienne de comprendre les enjeux abordés. Ces rapports peuvent être consultés sur Internet.

Les parlementaires canadiens reconnaissent que, dans le présent contexte d'intégration mondiale, l'existence de problèmes de sécurité dans une partie du monde peut avoir de graves répercussions sur toute autre partie du monde. Les conflits régionaux, le passage de clandestins, la traite de personnes, les pandémies et le trafic d'armes et de drogues peuvent tous avoir des répercussions sur la sécurité du Canada et celle de nos partenaires. Par conséquent, nous devons collaborer étroitement avec nos partenaires afin d'aborder les situations qui peuvent entraîner des problèmes ici ou ailleurs.

À cet égard, le Canada participe depuis longtemps à des missions de maintien de la paix dans toutes les régions du monde. Il est également un chef de file du mouvement international visant à interdire les mines terrestres. Comme je l'ai dit plus tôt, au cours des années 1950 et 1960, le Canada a participé aux réunions de la Commission

internationale de contrôle et de supervision en Asie du Sud-Est. Plus récemment, le Canada a affecté des membres des Forces armées à la Force internationale au Timor oriental et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a abordé les questions de la sécurité de l'Asie-Pacifique en 1998 dans le cadre de son rapport sur la crise financière en Asie.

Le trafic des drogues illicites est une préoccupation pour tous les pays; la résolution de ce problème requiert une intervention coordonnée. Le Canada mène des activités multilatérales, régionales et bilatérales sur les problèmes liés à la drogue et préconise une approche équilibrée qui tient compte de l'offre et de la demande de drogues illicites. L'ANASE est l'un des forums régionaux auxquels le Canada participe en vue de lutter contre le trafic de drogues.

Le Canada adopte une approche similaire pour contrer la traite de personnes, un problème de plus en plus sérieux. La traite de personnes est une infraction précise aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette loi prévoit des peines graves, notamment des amendes allant jusqu'à 1 million de dollars et des peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité. De plus, le Canada a ratifié la *Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée*.

Le trafic de drogues illicites et la traite de personnes ne sont que deux des problèmes de sécurité que le Canada cherche à résoudre avec ses partenaires internationaux. Parmi les autres problèmes, on compte la corruption, le crime cybernétique, le blanchiment d'argent et le financement des actes terroristes. Dans le cadre de nos réunions d'ici, nous souhaitons discuter des mesures de collaboration que le Canada et les pays membres de l'ANASE peuvent prendre dans leur lutte continue contre ces fléaux mondiaux.

La coopération économique et commerciale est une partie essentielle de la relation entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est. Le Canada a toujours été une nation commerçante. Nous croyons que l'Asie du Sud-Est présente des perspectives intéressantes au Canada. Votre croissance économique a été impressionnante et, ensemble, les pays de l'Asie du Sud-Est représentent un marché de quelque 560 millions de personnes. Les discussions tenues récemment sur la formation d'une communauté économique des pays du Sud-Est font que la coopération commerciale est d'autant plus une question à l'ordre du jour.

Tandis que la coopération entre vos pays et leurs partenaires d'Asie s'intensifie, le Canada souhaite accroître sa présence dans la région. L'intensification des échanges commerciaux contribuerait également à réduire le retard qu'accusent certains des pays membres de l'ANASE dans leur développement.

Nos comités parlementaires ont consacré beaucoup de temps à l'étude de la question du commerce avec l'Asie du Sud-Est. En 2003, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*. En 1997, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a publié un rapport intitulé *L'importance de la région de l'Asie-Pacifique pour le Canada*.

Cette année, le Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes a réalisé une étude sur la politique commerciale du Canada et a publié un rapport intitulé *Vers une meilleure politique commerciale – dix étapes*.

Les possibilités d'investissement sont un aspect important de notre relation économique. Elles sont également une composante importante de la croissance et du développement économique de la région. En outre, l'investissement à l'étranger crée des liens considérables avec l'Asie du Sud-Est pour les entreprises, les consommateurs et les travailleurs canadiens.

Aujourd'hui, les investissements canadiens dans la région visée par l'ANASE s'élèvent à environ 9 milliards de dollars canadiens.

Ces investissements constituent un vote de confiance des gens d'affaires canadiens dans la région. Bien entendu, afin d'investir, les entreprises doivent pouvoir compter sur des règles d'investissement éclairées qui assurent la stabilité, la transparence, la prévisibilité et la protection des entreprises canadiennes. À cette fin, le Canada a toujours préconisé un système d'échanges solide fondé sur des règles.

Les questions environnementales sont une composante de plus en plus importante de notre relation commerciale. Les Canadiens sont conscients des répercussions que peuvent avoir les catastrophes naturelles. Le tsunami, les récents tremblements de terre au Japon et l'ouragan Katrina aux États-Unis nous rappellent la rapidité avec laquelle ces catastrophes peuvent frapper.

En collaborant, il nous est possible de réduire les répercussions de telles catastrophes. Dans le cadre de nos discussions, nous espérons en savoir plus sur les mesures que vous prenez pour contrer les catastrophes naturelles et réduire les répercussions de l'activité humaine sur l'environnement.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, par exemple, l'information et la technologie constituent la clé de la lutte contre les changements climatiques. Les technologies liées aux énergies propres pourraient nous aider à réduire considérablement l'impact de l'homme sur l'environnement. Le développement de sources d'énergie de remplacement comme les centrales hydroélectriques de faible puissance, l'énergie marémotrice, l'énergie solaire et l'énergie produite avec des biocombustibles, aidera les pays développés et en développement dans leur quête vers l'autosuffisance énergétique.

En ce qui a trait au cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada continue d'appuyer la libéralisation du commerce, un système d'échanges multilatéral fondé sur des règles ainsi que les objectifs des négociations du Programme de Doha pour le développement. Tout comme vous, nous avons été très déçus de voir que le cycle a été mis en suspens. La réussite du cycle aurait permis au Canada de réaliser des progrès à l'égard de ses objectifs visant un meilleur accès aux marchés mondiaux pour les producteurs, les fabricants et les fournisseurs de services canadiens. Cela aurait également été avantageux pour les pays en développement, qui tireraient profit d'une meilleure intégration dans le système commercial international et de la réduction des subventions en agriculture. Le Canada continuera de collaborer



avec d'autres membres de l'OMC afin que les négociations du Programme de Doha pour le développement se terminent sur une note positive.

Nos comités parlementaires ont consacré beaucoup de temps à l'étude de l'OMC et du système commercial international. En mai 2002, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *Pour un cycle de négociations efficace : les grands enjeux du Canada à l'OMC*. Plus récemment, en juin 2005, le Comité a publié un rapport intitulé *Les composantes d'une stratégie canadienne à l'égard des marchés émergents*, qui englobait des recommandations à l'égard des négociations de l'OMC.

Je souhaite maintenant aborder la question de l'aide au développement par le gouvernement canadien dans la région. Le Programme régional de l'Asie du Sud-Est, de l'Agence canadienne de développement international, porte sur les obstacles que la région doit surmonter en matière de développement. Il s'agit d'un programme ciblé de petite envergure d'environ 12 millions de dollars canadiens par année. Ses priorités sont l'intégration économique, l'environnement, la gouvernance, la sécurité et la primauté du droit.

Le programme aide les pays à répondre aux exigences liées à l'adhésion à l'OMC et à tirer profit de leurs droits à titre de membres. Il a également appuyé des projets de gouvernance et de réforme judiciaire qui ont permis d'accroître la sensibilisation et l'observance à l'égard des droits des femmes, des enfants, des minorités ethniques et des travailleurs migrants dans toute l'Asie du Sud-Est.

De plus, le Canada a mis sur pied des programmes bilatéraux de développement avec le Cambodge, l'Indonésie et le Vietnam – qui font partie du groupe des 25 pays partenaires en matière de développement sur lequel le programme d'aide bilatéral du Canada met l'accent. Le Canada a également établi un programme bilatéral avec les Philippines.

Enfin, en ce qui concerne l'échange des visites parlementaires comme moyen de renforcer la diplomatie parlementaire, mon collègue et moi jugeons que la participation à des réunions comme celle d'aujourd'hui permet de favoriser la compréhension et le respect mutuel entre les parlementaires.

Les parlementaires canadiens participent à un certain nombre d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires. Bien que nous n'ayons pas d'association consacrée particulièrement à l'Asie du Sud-Est, nous avons le Groupe parlementaire Canada-Japon, qui chapeaute le Forum des parlementaires de l'Asie du Pacifique, auquel un certain nombre de pays membres de l'ANASE participent. Les parlementaires canadiens collaborent également avec Singapour et la Malaisie par l'entremise de l'Association parlementaire du Commonwealth. L'Union interparlementaire constitue également un mécanisme de coopération possible.

De plus, en 2006, des parlementaires de plusieurs pays membres de l'ANASE ont participé à la Conférence des parlementaires de l'Asie-Pacifique sur l'environnement et le développement, qui a été animée par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada à Whistler, en Colombie-Britannique.

En conclusion, je souhaite vous remercier de nous avoir invités à cette réunion. Grâce à ces réunions officielles et officieuses que nous avons tenues avec nos homologues de l'Asie du Sud-Est, nous avons pu mieux comprendre les problèmes auxquels vous êtes confrontés. Nos discussions nous donneront beaucoup à réfléchir à notre retour à la maison. Je vous assure que nous nous tiendrons au courant de l'évolution de la situation en Asie du Sud-Est.

**Sénateur Joseph A. Day, L.L.M., B. Ing**

**ANNEXE B**  
**RAPPORT**  
**SUR**  
**LE DIALOGUE ENTRE L'AIO ET LE CANADA**

Votre Excellence, le président de la 28<sup>e</sup> assemblée générale de l'OIA, distingués parlementaires :

1. Le dialogue entre l'AIO et la délégation du Canada s'est tenu à la salle Kedah de l'hôtel Shangri-la, à Kuala Lumpur, le 21 août 2007, entre 14 h 30 et 16 h 30.

Le président du dialogue, l'honorable Datuk Hj. Md. Alwi b. Hj. Che Ahmad, a souhaité la bienvenue aux délégués au dialogue avec le Canada. Par la suite, les membres de l'AIO, les observateurs et les représentants du Canada se sont présentés. Le Canada a remercié les délégués d'assister au dialogue. Le dialogue s'est tenu dans un esprit d'amitié et de compréhension mutuelle. Tous les délégués ont remercié le Canada de l'aide qu'il accorde à leur pays. Pendant la discussion, les délégués ont parlé des questions qu'ils considéraient comme importantes pour leur pays.

Ont assisté au dialogue les délégués suivants :

**Canada**

1. L'honorable sénateur Joseph A. Day
2. L'honorable sénateur Terrance Stratton

**Malaisie**

1. L'honorable Datuk Hj. Alwi b.Hj.Che Ahmad – président
2. L'honorable Syed Hood b. Syed Edross – rapporteur
3. L'honorable Teng Boon Soon
4. L'honorable Wong Nai Chee

**Philippines**

1. L'honorable Reyliana G. Nicholas
2. L'honorable Pedro Pancho

**Vietnam**

1. L'honorable Nghiem Vu Khai
2. L'honorable Nguyen Thi Bach Mai

### **Thaïlande**

1. L'honorable Kamtorn Udomritthruj

### **Singapour**

1. L'honorable Inderjit Singh
2. L'honorable Seah Kian Peng

### **Brunei Darussalam**

1. Pehin Dato Judin

### **Cambodge**

1. L'honorable Chhit Kim Yeat
2. M.Kim Sochetra

### **Indonésie**

1. L'honorable Abdul Gafur
2. L'honorable Sri Kadarwati Aswin

### **RDP lao**

1. L'honorable Sikhamtath Mitaray
2. L'honorable Chanthoum Latmany
3. Mme Kaysone Kaomanykhot

## **2. DISCUSSION**

### **CAMBODGE**

- Remerciements pour le Programme de l'ACDI
- La coopération économique et commerciale avec le Canada est excellente.
- A besoin d'aide sous forme de bourses d'études pour les étudiants cambodgiens en génie minier et électrique, le Cambodge disposant d'abondantes ressources naturelles (or, bauxite et pétrole, notamment).
- A besoin que le Canada soulève à l'OMC le fait que les agriculteurs cambodgiens ne peuvent soutenir, sur le marché libre, la concurrence de pays dont les agriculteurs sont très fortement subventionnés par leur gouvernement.

## Réponses du Canada

- Y a-t-il des sociétés minières canadiennes au Cambodge?
- S'il y a des ententes avec des sociétés canadiennes (comme Ivanhoe ou Kamico), le Cambodge doit imposer les conditions suivantes :
  1. il doit y avoir transfert de technologie;
  2. les sociétés doivent contribuer au développement du pays;
  3. les sociétés doivent respecter l'environnement.
- Les étudiants cambodgiens peuvent étudier la technologie minière dans les collèges communautaires au Canada.
- La mentalité des pays qui accordent des subventions très élevées à leurs agriculteurs ne peut pas être changée. Par conséquent, le Cambodge doit peut-être remédier à ce problème en modifiant ses produits agricoles.

## INDONÉSIE

- Voudrait établir des relations entre les deux parlements, l'Indonésie ayant maintenant un gouvernement nouvellement réformé sur le plan politique.
- Voudrait savoir quel est le rôle du Canada relativement au Protocole de Kyoto.

## Réponses du Canada

- Fera savoir plus tard à l'Indonésie ce que le Canada projette de faire avec les groupes d'amitié, car la nomination de gens à ces groupes est financièrement difficile.
- Le Canada ne peut atteindre ses objectifs de Kyoto immédiatement, mais il peut atteindre certaines cibles de réduction plus tard.
- Le Canada est d'avis que des pressions s'exercent de façon croissante aux États-Unis en faveur du Protocole de Kyoto.

## LAOS

- Le Canada a accordé une aide financière substantielle au Laos par l'entremise d'ONG. L'aide n'est pas accordée directement au gouvernement.
- Très peu d'étudiants du Laos reçoivent une bourse d'études canadienne.

## Réponses du Canada

- Les ONG peuvent faire plus avec l'aide financière, étant des organismes reconnus dans le monde entier.
- Le Canada examinera l'opportunité d'accorder plus de bourses d'études aux étudiants du Laos.

## **MALAISIE**

- Pourquoi les voyageurs malais ont-ils besoin d'un visa pour entrer au Canada alors la Malaisie n'oblige pas les citoyens canadiens à en obtenir un pour entrer en Malaisie?
- Le Canada peut-il inciter ses habitants à visiter la Malaisie pour stimuler le tourisme?
- Le Canada peut-il conclure un accord de libre-échange avec la Malaisie?
- Dans quelle mesure les députés du Parlement canadien peuvent-ils participer au processus législatif?

### Réponses du Canada

- Pour empêcher les gens de venir au Canada et de demander le statut de réfugié.
- Les deux pays doivent coopérer sur la façon de faciliter la libre circulation des touristes.
- Les lois sont conçues par le gouvernement. Les députés sont appelés à donner leur avis, mais ils ne rédigent pas les lois.

## **PHILLIPINES**

- Reconnaisantes envers le Canada pour son offre de renforcement des capacités.
- Les Phillipines souhaitent que le Canada plante 1 milliard d'arbres pour soutenir le programme de crédit de carbone du Protocole de Kyoto puisque c'est un objectif de développement du millénaire.
- Les Phillipines sollicitent le soutien du Canada pour que la moitié de ce que le pays doit payer au FMI reste au pays afin de stimuler l'économie.

### Réponses du Canada

- Il y a un programme de reforestation au Canada.
- Les Phillipines ne seraient pas admissibles au programme de remise de dette totale, mais le Canada fera un suivi de la question.

## **SINGAPOUR**

- Le Canada et Singapour coopèrent assez bien dans les activités antiterroristes.
- Davantage d'accords de libre-échange serait une bonne chose.
- Le Canada doit faire plus d'efforts concertés pour soutenir les questions énergétiques parce que c'est un problème mondial et faire sa part pour inciter tous les pays à conjuguer leurs efforts pour protéger l'environnement.

### Réponses du Canada

- Le Canada souhaite faire plus d'affaires avec Singapour.
- Sur le plan multilatéral, le Canada aborde avec sérieux les questions liées à la sécurité dans la région.

## **THAÏLANDE**

- De l'aide au développement accordée par l'entremise de l'ACDI serait la bienvenue.
- Le Canada doit coopérer sur les questions environnementales, car il dispose d'une technologie nucléaire avancée. Des économies d'énergie seront faites dans l'avenir grâce à l'utilisation de l'énergie nucléaire comme source d'énergie.
- La Thaïlande remercie le Canada de son aide dans le renforcement des capacités, et de l'aide supplémentaire est requise pour la surveillance des dépenses publiques, la lutte contre la corruption et l'examen du système de justice.

### Réponses du Canada

- Le Canada a une vérificatrice générale, qui est une mandataire du Parlement. Sa fonction consiste à vérifier les dépenses publiques au nom des parlementaires.
- L'énergie nucléaire est importante et elle est bonne pour l'environnement.

## **VIETNAM**

- Pour les trois années à venir, le Vietnam sera le coordonnateur du dialogue ANASE-Canada.
- Les relations entre les deux pays se développent très bien, le Vietnam obtenant de l'aide de l'ACDI et d'autres ONG notamment en sciences et technologie, en construction, en environnement et en capacité technique.

- Le Vietnam veut promouvoir des relations bilatérales surtout dans le domaine de la construction législative.
- Réponses du Canada
- La coopération bilatérale est une bonne chose, mais le plus gros problème est l'argent, notamment en ce qui concerne le groupe d'amitié parlementaire.
- Le Canada aide le Vietnam par le renforcement des capacités.

### **BRUNEI**

- Les relations bilatérales Brunei-Canada sont excellentes.
- Brunei a conclu des accords en éducation avec des universités canadiennes. Il y a 10 étudiants qui font des études à Ottawa et à Toronto.
- Les deux pays coopèrent également dans le domaine environnemental.

Il n'y a pas eu de réponse du Canada aux déclarations de Brunei.

Je présente maintenant le rapport de l'OIA et du dialogue avec le Canada à la 28<sup>e</sup> assemblée générale de l'OIA pour qu'elle l'étudie et l'adopte.

Je vous remercie.

Le président,

**L'HONORABLE DATUK HJ. MD. ALWI BIN HJ. CHE AHMAD**



## Frais de déplacement

<b>ASSOCIATION</b>	Association législative Canada-Chine Groupe interparlementaire Canada-Japon
<b>ACTIVITÉ</b>	28 <sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation interparlementaire de l'ANASE (OIA)
<b>DESTINATION</b>	Kuala Lumpur, Malysie
<b>DATES</b>	du 18 au 24 août 2007
<b>DÉLÉGATION</b>	
<b>SÉNAT</b>	L'hon. Joseph Day, sénateur L'hon. Terrance Stratton, sénateur
<b>CHAMBRE DES COMMUNES</b>	
<b>PERSONNEL</b>	M. Rémi Bourgault, secrétaire de la délégation
<b>TRANSPORT</b>	\$25,005.72
<b>HÉBERGEMENT</b>	\$165.75
<b>ACCUEIL</b>	\$0.00
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	\$539.68
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	\$343.20
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	\$9.21
<b>TOTAL</b>	<b>\$26,063.56</b>